

Avignon, le 22 décembre 2023

Côtes du Rhône : vers de nouveaux équilibres

Le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, Inter Rhône, interprofession des vins AOC Côtes du Rhône et Vallée du Rhône, l'Union des Maisons de Négoce et la Fédération Nationale des Syndicats de Courtiers en vins, s'unissent pour délivrer un message d'optimisme pour les mois à venir.

Madame, Monsieur,

Dans le contexte économique actuel incertain, l'appellation **Côtes du Rhône** peut faire preuve **d'optimisme**. Après plusieurs années difficiles, cette appellation si chère au cœur des Français est sur le point de **retrouver des équilibres macroéconomiques très prometteurs**. Une récolte de très belle qualité, des rendements maîtrisés, des dynamiques de ventes à l'équilibre, un fort engagement environnemental, l'appellation Côtes du Rhône a toutes les cartes en main pour réaffirmer **sa position d'appellation préférée des Français**.



Un millésime 2023 de très belle qualité

Malgré des conditions météorologiques hétérogènes, le **millésime 2023 s'avère très qualitatif** sur **l'ensemble des Côtes du Rhône** méridionales et septentrionales. Côté quantité, l'appellation Côtes du Rhône estime sa récolte 2023 à la baisse (-17% vs 2022).

Cette récolte saura répondre aux attentes du marché en termes de quantité et de qualité, grâce notamment aux **décisions fortes et courageuses prises par le Conseil d'administration du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône en mars 2023**.

Des équilibres macro-économiques retrouvés

...avec la baisse des rendements et la distillation de crise

Le 23 mars 2023, dans sa très large majorité, le Conseil d'administration du Syndicat a voté pour une baisse des rendements significative, une mesure qui s'imposait sur un plan qualitatif mais aussi pour rééquilibrer la situation. **Cette réduction temporaire du rendement a été difficile et douloureuse mais nécessaire.** Une baisse de récolte d'environ 17% est attendue **soit environ 200 000 hl de production en moins.**

Pour pallier le déséquilibre, le Syndicat avait également recommandé à ses opérateurs de s'engager dans la distillation de crise ouverte afin de retrouver certains équilibres. **Environ 220 000 hl de Côtes du Rhône (rouge et rosé) vont être distillés.**

La distillation de crise (environ 223 000 hl en rouge et rosé) et la petite récolte 2023 (environ 200 000 hl de moins) vont permettre de retrouver très rapidement les bons équilibres économiques. En effet, les volumes disponibles à la vente arrivent ainsi en adéquation avec les besoins du marché.

D'autres signaux majeurs montrent que les Côtes du Rhône sont en phase de **retrouver une commercialisation dynamique.**

Dans un contexte général relativement compliqué, l'appellation Côtes du Rhône résiste, avec des sorties de chais stables (1 194 000 hl contre 1 197 000 hl) sur la campagne 2022/2023.

Une position leader en GMS

Sur le circuit de la GMS qui représente près de 38% de la commercialisation de l'appellation, Côtes du Rhône fait mieux que résister. Alors que le rayon vins tranquilles total recule de -4,5%, (toutes appellations confondues AOP, IGP, VSIG) et que les AOP reculent de -5,8%, **l'appellation Côtes du Rhône progresse de 0,5% en volume, tout en augmentant la valorisation au col** (*Concepts HM et SM+ | toutes couleurs | données sur 12 mois arrêtées au 10 septembre 2023 / Panel CIRCANA*).

C'est sur **sa couleur principale, le rouge, que l'appellation Côtes du Rhône semble montrer son bon positionnement face à l'inflation.** L'AOP Côtes du Rhône s'affirme comme **leader du rayon AOP rouges**, avec plus de 29,6 millions de litres, soit 16,1% de part de marché.

L'appellation Côtes du Rhône est aussi un excellent générateur de chiffre d'affaires du rayon AOP. Avec 107,5 € de CA générés par mètre linéaire par magasin, l'appellation Côtes du Rhône rouge est **l'AOC régionale la plus performante** dans un global AOP Rouge à 83,6 €, mais face aussi aux IGP (IGP de cépages/96,2 € ou encore IGP standard/84,1 €).

A noter enfin, une bonne performance de Côtes du Rhône avec ses blancs. Cette couleur ne pèse encore qu'une faible part de la commercialisation de Côtes du Rhône en GMS (3%). Mais avec une évolution à +12,5%, Côtes du Rhône blanc fait partie des appellations les plus dynamiques alors que le rayon recule globalement de -2,6% et les AOC blanc de -5,4%.

La confiance assurée du secteur traditionnel

L'appellation Côtes du Rhône confirme aussi toute la confiance que lui portent les professionnels du circuit traditionnel (cavistes et CHR - selon des relevés d'offres 2021/2022 – Symetris- en France, toutes couleurs confondues).

Ainsi, **Côtes du Rhône est l'appellation bénéficiant du meilleur taux de présence (91%)** sur le circuit caviste, devant toutes les autres AOC nationales.



En restauration, l'AOP Côtes du Rhône performe également. **L'appellation est classée 2^{ème} AOP nationale** avec un taux de présence de 53% (toujours selon la même étude).

À l'Export enfin, les volumes de Côtes du Rhône sont ceux qui résistent le mieux, avec un recul de -6% (sur 12 mois, à fin août). Ainsi, Côtes du Rhône fait front par rapport au global des AOP (-9%) ou que d'autres bassins (Bordeaux -7%, Bourgogne -11%, Languedoc -9% ou encore Provence -10%).

Ces résultats très positifs et significatifs encouragent les professionnels de la filière à poursuivre les travaux engagés pour piloter au mieux l'appellation Côtes du Rhône. Pour cela, l'interprofession, regroupant les deux familles (production et négoce), s'est dotée **de nouveaux indicateurs économiques efficaces et fiables : un observatoire sur les coûts de production**. A date, sur 10 ans (moyenne 2013 à 2022), le coût de production d'un Côtes du Rhône Conventionnel s'élève à 151 € / hl (Source Étude CER France pour Inter-Rhône, augmentée d'un coût forfaitaire moyennisé de vinification sur la même période de 25 € / hl).

Une labélisation RSE naturelle

Sur l'impulsion de Philippe PELLATON, une démarche RSE a été développée au sein d'Inter-Rhône pour assoir et poursuivre les pratiques de développement durable sur le territoire des Côtes du Rhône mais aussi pour réaffirmer **un réel partage de la valeur** sur l'ensemble de la chaîne (production, négoce, distributeurs, ...).

C'est pourquoi une **charte sur la loyauté des pratiques** doit être rédigée conjointement par ces organismes professionnels pour établir un guide de bonnes pratiques tel que le prévoient les accords interprofessionnels. L'objectif est de **fédérer la production, le négoce et le courtage autour de pratiques « responsables » et respectueuses** des parties prenantes.

Tous les éléments sont donc réunis pour retrouver dès maintenant une bonne dynamique de commercialisation, et proposer au marché des produits adaptés et valorisés pour toute notre filière.

En vous priant d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses,

Damien Gilles

Président du Syndicat
des Vignerons des
Côtes du Rhône

Philippe Pellaton

Président d'Inter Rhône

Samuel Montgermont

Président de l'UMVR

Christophe Pasta

Président du Syndicat Régional
des Courtiers en Vins et Spiritueux
de la Vallée du Rhône